

**Sujet :** [INTERNET] L'enquête publique Quatre Chemins Chateauponsac Balledent

**De :** <jeandanielcolle@orange.fr>

**Date :** 22/11/2021 19:45

**Pour :** <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

Jean Daniel Colle  
18 Rue Banche Selva  
19100 BRIVE LA GAILLARDE

à l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête publique  
concernant le projet éolien  
Quatre Chemins Chateauponsac / Balledent

objet L'enquête publique Quatre Chemins Chateauponsac Balledent

Monsieur Le Président,

Veillez noter mon avis hautement défavorablement pour ce projet qui va contribuer à défigurer de cette région que je fréquente chaque année comme touriste. Il s'associe à plusieurs autres projets qui fleurissent petit à petit sur d'autres communes limitrophes. Ces projets vont produire des effets d'encerclement rendant la vie impossible tant pour les humains que pour les animaux.

J'ai appris l'existence de cette enquête uniquement par le bouche à oreilles. Comment se fait-il que les bulletins municipaux de Chateauponsac n'en ont jamais parlé? Comment une commune peut-elle tenir ses administrés dans une telle ignorance? Certes les décisions du conseil municipal sont affichées en mairie mais qui trouve le temps de passer régulièrement pour les lire?

Je suis un ancien habitant de la commune ce qui m'a permis d'avoir cette information, et je reviens régulièrement car j'apprécie beaucoup ce paysage naturel et cette approche préservée de village Français.

Ce secteur est reconnu comme secteur écologique privilégié par ZNIEFF, par Natura 2000, comme secteur du patrimoine historique avec l'église de Saint Thyrese récemment restaurée, comme un secteur archéologique en cours d'étude, comme une région de tourisme avec des chemins de randonnée notamment à Balledent, de découverte de la Couze et aussi une zone de pêche réputée dans la Gartempe.

Citons cette biodiversité en danger avec des espèces classées "rouges" : la loutre d'Europe, les chiroptères, insectes etc....

Ces éoliennes sont placées en plein couloirs migratoires des grues cendrées si nombreuses au printemps et à l'automne.

Les éoliennes produisent des nuisances sonores, visuelles, électromagnétiques. Elles provoquent le syndrome éolien avec acouphènes, surdité, dépression etc ...Les turbulences ,le niveau sonore, les effets stroboscopiques sont d'autant plus destructeurs que la distance éoliennes- habitations est prévue au mieux à (500 m ) alors que le double serait un minimum. Plusieurs hameaux sont concernés par ce danger : Piofoux, Laborie , Montillon etc..

Les rapaces nocturnes, les mammifères terrestres protégés comme le campagnol verront leur mortalité augmenter par collisions et barotraumatismes. Les ovins, les bovins, les animaux sauvages sont également perturbés dans leur fécondité, leur habitat étant constamment agressé par le bruit.

Les travaux d'implantation et de production induisent des dégâts énormes sur la flore, le milieu aquatique sur le paysage. Les sols sont artificialisés à jamais avec des risques de pollution des nappes aquatiques surtout dans cette région connue pour l'existence d'une faille géologique.

Les importants coûts financiers de fabrication et de construction des éoliennes ont un impact carbone énorme avec un retour de la balance commerciale négatif. D'autant que la production d'électricité est liée au bon vouloir du vent c'est à dire par intermittence

Le résultat de cette éventuelle implantation d'éoliennes aura très vite pour conséquence une baisse du tourisme avec des difficultés majeures pour les campings, les gîtes etc.. pour les commerçants, les artisans, sur la valeur de l'immobilier etc....

Croyez Monsieur le Président à mon profond respect.

Jean Daniel Colle



L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.  
[www.avast.com](http://www.avast.com)